

Mme DIARRA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Seydou REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

LOI N° 2011- 009 / DU 18 MAI 2011

PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°10-033/P-RM DU 4 AOUT
2010 PORTANT CREATION DE L'AGENCE DE GESTION DU MARCHÉ
CENTRAL A POISSON DE BAMAKO

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 05 mai 2011

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article Unique : Est ratifiée, l'ordonnance N°10-033/P-RM du 4 août 2010 portant
création de l'Agence de Gestion du Marché Central à Poisson de Bamako.

Bamako, le 18 MAI 2011

Le Président de la République,

Toure
Amadou Toumani TOURE